±1,1,3,209,6,01

ASSEMBLEE GENERALE du 30 mars 76.

Ordre du jour:

1. Election du président et du secrétaire d'assemblée.
2. Information sur l'état des négociations du Front commun. suivi d'une période de questions.
3. Information sur le déroulement du débrayage suivi d'une période de questions.
4. Rapport des quatres mandataires élus par la dernière assemblée, suivi d'une période de questions.
5. Propositions de l'Assemblée sur les moyens de pressions pour le Front Commun.
6. Divers.
7. Levée de l'Assemblée.

proposeur : Daniel Campeau.
secondeur : Jean-Pierre Daubois.

Ordre du jour adopté à la majorité.

Point I Election du président et du secrétaire d'Assemblée.

président : Elizabeth Lousell
secrétaire : Marie-France Pépin

élues à l'unanimité.

Point 2 Information sur l'état des négociations du Front Commun suivi d'une période de questions.

pour le syndicat des professeurs: Pierre Léonard.
pour le syndicat des professionnels: Yvan Boileau.

1ère Proposition: Il est proposé qu'une limite de temps de 30 minutes soit accordée à chaque point à l'ordre du jour

proposeur: Dominique Sutras
Vincent Breton

la proposition est rejetée à la majorité.

Point 3. Information sur le déroulement du débrayage.
suivi d'une période de question.
information faite par Michel Inkel.

Point 4 Rapport des quatres mandataires élues à la dernière assemblée général.

rapport fait par Welson Roy.

Point 5 Propositions de l'Assemblée sur les moyens de pression.

2e proposition.

Il est proposé que nous, étudiants du Cégep Saint-Laurent, acceptons d'appuyer la grève générale illimitée comme moyen de pression:

1° si et seulement si "la majorité des syndiqués du Front Commun, ayant mandaté le comité d'orientation provincial, décident de la faire

2° que l'appui du Front Commun devienne effectif à Saint-Laurent si et seulement si la majorité des autres Cégep se prononce pour une action commune au niveau provincial.

cependant, les étudiants appuient les moyens de pression (respect des lignes de piquetage) des syndicats locaux.

proposeur : Serge Graul.
secondeur : Pierre Baillargeon.

Proposition de privilège.

Il est proposé de scinder la proposition principale en deux parties quand aux votes et aux discussions qui les précident.

proposeur: Joseph Aura
secondeur: Mireille Ledoux.

adoptée à la majorité.

Vote sur la 1ère partie de la 2e proposition qui devient:

Il est proposé que nous, étudiants du Cégep Saint-Laurent, acceptons d'appuyer la grève générale illimitée comme moyen de pression si et seulement si la majorité des syndiqués du

Front Commun, ayant mandaté le comité d'orientation provincial, décident de le faire. Cependant, les étudiants appuient les moyens de pression (respect des lignes de piquetage) des syndicats locaux.

Adoptée à la majorité.

Proposition privilégiée.
Il est proposé le dépot de la 2e partie de la proposition présentement sur la table.
proposeur: Mireille Ledoux
secondeur: Réjean Rioux.

rejetée à la majorité.

Vote sur la deuxième partie de la 2e proposition.

adoptée à la majorité.

3e proposition.
- Attendu que les contacts avec les autres associations étudiantes au Québec se sont révélés insuffisants;
- Attendu le dépot temporaire des moyens de pressions du Front Commun à cause de la reprise des négociations;
- Attendu qu'il est nécessaire dans l'Etat actuel des événements de faire le point sur la situation générale du Front Commun et du rôle du mouvement étudiant dans ce cadre;
- Attendu qu'il faut s'informer et discuter d'éventuels moyens de pression à envisager selon la

tournure des événements.

Il est proposé que
1° L'assemblée générale note un retour au cours
2° Et participe à la manifestation d'appui au Front Commun organisé par les Cégeps de Montréal le 31 mars à 11 h 30.

proposeur : le conseil étudiant
secondeur : Joseph Aura.

1er amendement à la 3e propositions.
Il est proposé que l'Assemblée générale note un retour au cours pour jeudi, le premier avril 1976.

adopté à la majorité.

Vote sur la 3e proposition.

Adopté à la majorité.

Point 6. Divers.

Point 7. Levée de l'Assemblée.